



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Préambule
L'évaluation au fil de l'eau

Évaluer pour accompagner les élèves en mathématiques



EPALEM

Préambule

Ce document a été élaboré par un groupe de recherche action-formation, constitué de professeurs de Mathématiques de collège et de lycée. Ils ont travaillé sur le thème de l'évaluation pour accompagner les élèves en mathématiques. Ces professeurs exercent auprès de publics divers (zone rurale, zone urbaine, éducation prioritaire, indices de position sociale variés).

L'évaluation prend une place importante dans le quotidien des enseignants et des élèves. Incontournable dans la formation des élèves, elle peut générer des inquiétudes et du stress. En effet, l'enquête Cèdre en mathématiques révèle qu'en 2019, la grande majorité des élèves de 3^e se déclare anxieux vis-à-vis des notes.

Au-delà de ces constats, les évolutions des récentes réformes (collège et lycée) et de la place de l'accompagnement des élèves nous ont amenés à nous questionner.

- **Qu'est-ce qu'évaluer ?**
- **Comment faire de l'évaluation, sous toutes ses formes, un levier pour accompagner les élèves dans leur formation ?**
- **Quelle place et quel rôle donner aux élèves dans le processus d'évaluation ?**

Nous avons rapidement décidé de ne pas nous engager sur le débat notes-compétences mais de nous tourner vers les pratiques d'évaluation. Nous nous sommes donnés une boussole autour de deux idées fortes :

- ☑ **"Privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les progrès, encourageant les initiatives et compréhensible pour les familles" ;¹**
- ☑ **"L'évaluation sert à mesurer et à valoriser la progression de l'acquisition des compétences et des connaissances de chaque élève."²**

Nous nous sommes bien entendu appuyés sur plusieurs textes dont notamment l'ouvrage "Évaluer au collège"³ de Sylvie Marquer et Pierre Pilard. Les auteurs identifient trois "actions en œuvre" lorsque l'on évalue le travail ou les acquis des élèves : "Dès lors, pour analyser et faire évoluer ses pratiques d'évaluation, il est possible d'examiner comment l'on procède pour chacune de ces trois actions, en se demandant comment, grâce à elles, mieux engager les élèves dans une voie de progrès."⁴. C'est ce que nous appellerons **"Évaluer en 3 actes"**.

Au moment de la parution de ce document, les lycées élaborent le Projet Local d'Évaluation 2021. Le travail effectué par le groupe EPALEM, s'il ne rentre pas dans le cadre de ce projet, pourra nourrir la réflexion de chacun sur la diversité des situations d'évaluations et sur les diverses fonctions de l'évaluation.

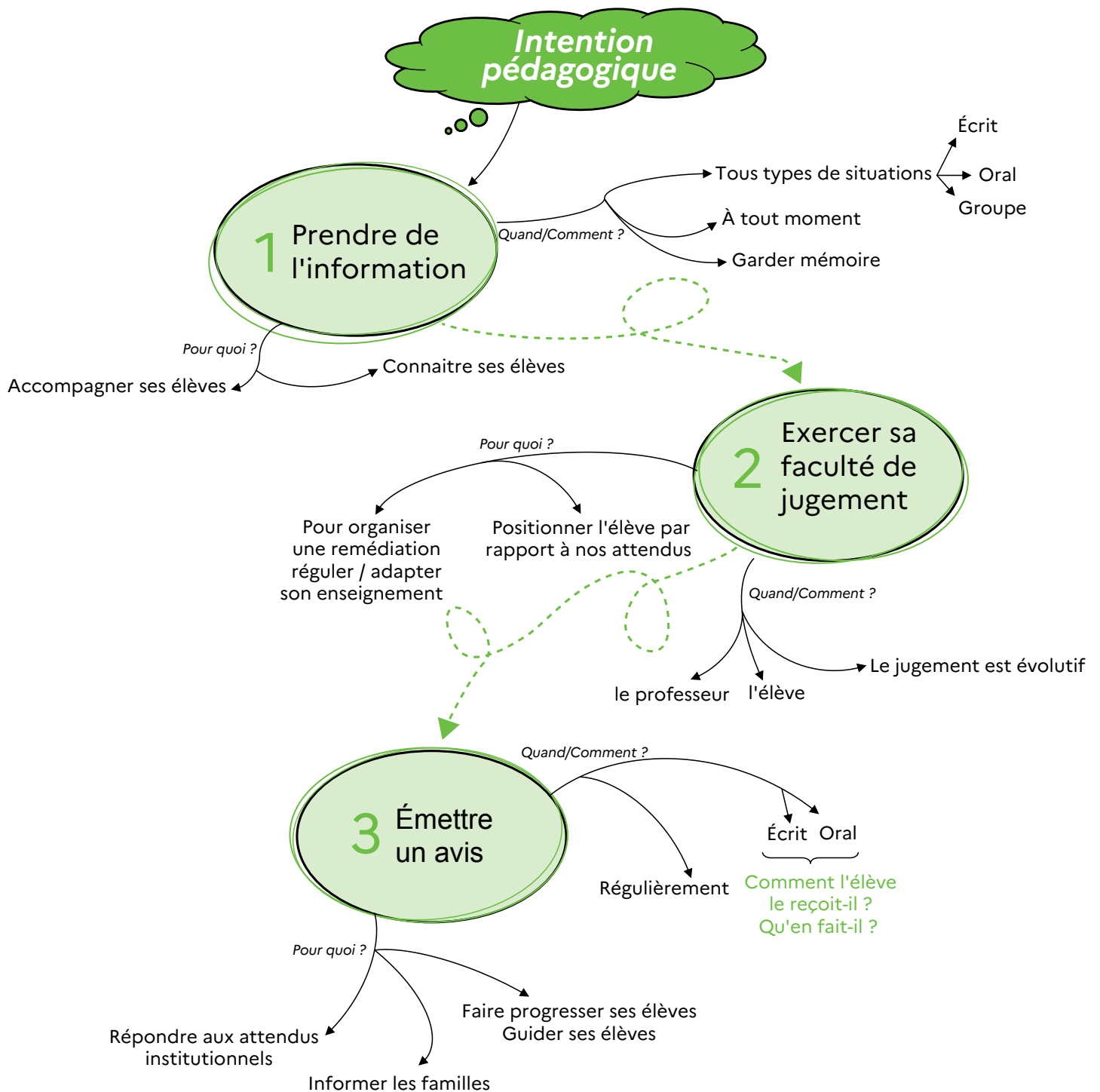
¹ Loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013

² Code de l'éducation, article L311-1, 26 juillet 2019

³ "Évaluer au collège", Sylvie Marquer & Pierre Pilard, collection "éclairer", éd. Réseau Canopé

⁴ Ibid

Évaluer en 3 actes



Dans cet état d'esprit et au regard de ce possible, nous avons échangé, partagé nos points de vue et nos pratiques concernant l'évaluation. Chacun d'entre nous a mené des expérimentations en sortant de sa zone de confort, avec des réussites et aussi des échecs, apportant quelques réponses et aussi de nouveaux questionnements. Faisant suite à des choix nécessaires et des critiques constructives et bienveillantes entre nous, ce document a pour but d'apporter modestement des éléments de réponse partagés à travers des propositions concrètes d' **"évaluation en 3 actes"**. Nous avons eu la volonté de partager des pistes de réflexion et de mises en œuvre variées.

Partant du constat que l'évaluation était souvent vue comme un moment où l'élève se retrouve seul face à sa feuille, avec un temps limité, sans aucune aide...



Vers une diversité des situations d'évaluation :

...Nous avons souhaité mettre en lumière bien d'autres situations, déjà présentes dans nos pratiques, qui peuvent aussi être sources d'évaluation.



Nous ne proposons pas d'en faire plus, mais bien de tirer davantage parti des situations pédagogiques existantes. Nous avons focalisé notre réflexion autour de la nécessaire prise d'informations et de la diversité des situations qui le permettent. Nous reviendrons ultérieurement sur ce que nous appellerons **l'évaluation au fil de l'eau⁵ et les situations d'évaluation**.

Afin d'impliquer les élèves dans leur propre évaluation, trois grands axes se sont imposés :

- **l'engagement des élèves**
- **l'erreur**
- **l'oral**

Les situations d'évaluation que nous décrirons au travers de **"fiches de situations"** y feront référence.

⁵ Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/43/1/Principes-action-evaluation-du-socle_1314431.pdf

L'évaluation au fil de l'eau

QUOI ?

Évaluer au fil de l'eau⁶ c'est :

- prendre des informations au gré des activités, dans le quotidien de la classe ;
- décider d'en garder trace ou non ;
- faire un retour, immédiat ou non, à l'élève.

POURQUOI ?

L'évaluation au fil de l'eau a des effets positifs sur l'estime de soi et la confiance en soi, clés de toute réussite scolaire.

Elle rend aux élèves le temps d'apprentissage dont ils ont besoin en ne distinguant plus temps d'évaluation et temps d'apprentissage.

L'évaluation au fil de l'eau a une fonction pédagogique. Elle permet au professeur de réguler sa mise en œuvre, d'observer chaque élève et de le situer dans son apprentissage.

COMMENT ?

En intégrant aux situations, progressivement et de manière participative, des indicateurs sur les thèmes de travail particulier sur lesquels les élèves s'engagent :

- en communiquant les attendus ;
- en s'attachant aux réussites ;
- en cherchant à comprendre et à traiter les erreurs ;
- en prenant de l'information.

Conditions de réussite :

Définir des objectifs d'apprentissages avant la séquence.

Organiser la séance de façon à permettre la prise d'information visée.

Mises en garde :

Ne pas se noyer sous les traces d'évaluation : attention à la quantité, ne pas rechercher l'exhaustivité.

Nécessite du recul vis-à-vis de son enseignement et des autres modes d'évaluation.

Commentaires :

Nous pouvons évaluer au fil de l'eau pendant la plupart de nos situations d'apprentissage :

- séance d'exercices ;
- questions flash ;
- travail individuel en classe avant une activité de groupe ;
- travail à la maison ;
- séance en co-enseignement ;
- lors de la correction d'une activité par un élève ou lorsqu'un élève se corrige de lui-même.

Il n'est pas toujours nécessaire de garder de trace écrite des observations réalisées. Parfois, la seule mémoire de l'enseignant peut suffire et il ne s'agit pas d'avoir une observation fine.

L'évaluation peut avoir lieu à des moments différents, selon les élèves, pour s'adapter à leurs difficultés, à leur rythme d'apprentissage...

Ce qui est positif – Intérêts (apport, plus-value) :

- accompagner chaque élève pour le faire progresser.
- avoir une meilleure vision de l'élève ;
- évaluer au fil de l'eau peut permettre, soit de prendre de l'information pour réguler l'enseignement, soit de positionner les élèves et de communiquer en émettant un avis (acte d'évaluer "complet") ;
- favoriser l'auto-évaluation de l'élève ;
- diminuer la charge de correction de copies pour l'enseignant ;
- dédramatiser l'évaluation ;
- conforter le droit à l'erreur ;
- impliquer l'élève ;
- verbaliser les conseils ;
- expliciter l'évaluation.

⁶ Principes d'action pour évaluer les acquis des élèves :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/socle_commun/43/1/Principes-action-evaluation-du-socle_1314431.pdf

Professeur :

- Rappelle-toi quand je t'ai évalué sur l'exercice des bonbons la semaine dernière, tu n'arrivais pas à faire le croquis.

Élève :

- Comment vous vous en souvenez ?
On était en groupe, c'était pas une évaluation !